

Viens bâtir une île d'exceptions.

Laval, 3e plus grande ville du Québec, est en profonde transformation. La vision stratégique Laval 2035 : urbaine de nature, bien ancrée dans les principes du développement durable, se déploie partout sur le territoire, dans une perspective d'expérience citoyenne améliorée. Des projets majeurs de modernisation et de développement d'infrastructures sont mis en œuvre pour répondre aux besoins d'une population de près d'un demi-million de personnes. Les initiatives pour améliorer les transports, les espaces verts et les services publics sont réfléchies, en s'assurant que les ressources sont utilisées de manière optimale et que les objectifs sont atteints efficacement. C'est dans la voie de l'amélioration de la qualité de vie de ses résidents par un modèle de développement urbain durable et intelligent que Laval poursuit son essor.

Pour son service des Ressources humaines, la Ville de Laval est à la recherche d'un(e) :

AGENT(E) PAIE (POSTE TEMPORAIRE)

Votre rôle :

Effectue, selon des normes et procédures établies, diverses tâches ayant trait au traitement des données nécessaire à la production de la paie des employés municipaux. Effectue, dans la limite de ses attributions, diverses opérations de calcul et de contrôle afin d'assurer une rémunération conforme aux conventions collectives et recueils de conditions de travail.

Le profil recherché :

- Diplôme d'études professionnel (DEP) en comptabilité ou toute autre formation connexe ;
- Posséder un minimum d'une (1) année d'expérience pertinente en traitement de la paie, idéalement dans un milieu syndiqué ;
- Avoir une très bonne connaissance de la suite Office et particulièrement Excel ;
- Avoir une très bonne maîtrise du français oral et écrit ;
- Connaissance de l'application Kronos sera considéré comme un atout ;
- Membre de l'association canadienne de la paie sera considéré comme un atout.

La personne recherchée aura le sens des responsabilités, une bonne capacité à s'organiser et à prioriser. Elle se distinguera par son autonomie, sa rigueur et son bon service client.

Pourquoi considérer un emploi au sein de la Ville de Laval :

- Travailler en collaboration avec des partenaires et collègues dynamiques, dans un cadre multidisciplinaire au sein de la troisième plus grande Ville au Québec ;
- Un horaire de travail de **33 heures** par semaine **sur 4 jours (du mardi au vendredi)** permettant de concilier travail et vie personnelle ;
- Poste éligible à un travail en mode hybride ;
- **Salaire débutant** : 44 245,23 \$ / année ;
- Un environnement de travail agréable et un lieu de travail facilement accessible.

Notre processus :

Le processus de sélection comprend différentes étapes telles que :

- Un examen technique portant sur les connaissances sur la paie. Cette étape est éliminatoire ;
- Une entrevue de sélection ;
- Des vérifications pré-emploi incluant une enquête d'habilitation sécuritaire.

La Ville de Laval est continuellement à la recherche de professionnels compétents et dynamiques qui désirent se joindre à une organisation entreprenante. La Ville s'engage à vous offrir un milieu de travail stimulant ! Prenez part au changement dès maintenant et postulez en ligne en vous rendant sur notre site internet : www.laval.ca

La Ville de Laval applique un programme d'accès à l'égalité en emploi. Elle valorise la diversité et invite les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à poser leur candidature. Pour ces dernières, ne pas hésiter à nous faire part d'arrangements spéciaux nécessaires, advenant que vous soyez invité à un processus de sélection.